



1. CONSTRUCTION DU RAPPORT DE FORCES ET STRATÉGIE DES LUTTES

En France comme dans le reste du monde, pour remettre en cause l'ensemble des droits sociaux, le capital développe une stratégie autour de trois volets :

1

LA STRATÉGIE DU FATALISME : LE DOGME «THERE IS NO ALTERNATIVE»

La stratégie du capital vise à démobiliser en installant dans les têtes que l'action collective ne sert à rien. Les passages en force des politiques d'austérité, en 2010 sur les retraites, comme en 2016 sur la loi El Khomri, se sont traduits par l'élimination de Nicolas Sarkozy, puis de François Hollande et de Manuel Valls dès l'élection présidentielle suivante. Néanmoins, ils ont permis de réduire la combativité du mouvement social et ce jusqu'à rendre possible l'élection d'Emmanuel MACRON, à la faveur d'un «dégagisme» et d'une défiance à l'égard de la classe politique traditionnelle. Il en va de même au travail, où le «se soumettre ou se démettre» est martelé à nos catégories, enfermées par les politiques managériales dans un isolement croissant. Pour celui ou celle qui refuse de se plier à des directives remettant en cause son éthique professionnelle, c'est la porte ou le placard.



2

LA MISE EN CONCURRENCE DES TRAVAILLEUR·SE·S

La mondialisation est utilisée pour mettre en concurrence les travailleur·se·s et tirer l'ensemble des droits vers le bas. L'internationalisation des entreprises conduit à un éloignement des lieux de pouvoir, qui échappent au contrôle des salarié·e·s et citoyen·ne·s, qui deviennent invisibles et inaccessibles. En France, cette mise en concurrence se traduit par les oppositions titulaires/précaires, donneurs d'ordres/sous-traitants, personnels d'exécution/encadrement. Les ICTAM font régulièrement l'objet de tentatives d'instrumentalisation pour remplacer des salarié·e·s grévistes par exemple.

3

LA MARGINALISATION DU SYNDICALISME

En permettant de négocier sans les syndicats, ou encore en remettant en cause la gestion paritaire de l'assurance-chômage et de la formation professionnelle, le gouvernement marginalise le syndicalisme, limité au mieux à intervenir sur des enjeux catégoriels. Cette marginalisation s'appuie sur l'émiettement du paysage syndical. La fin du principe de faveur et de la hiérarchie des normes vise à transformer la négociation, conquête sociale, en lieu de régression et du chantage à l'emploi. En cause: le syndicalisme de transformation sociale incarné par la CGT.

RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS SPÉCIFIQUES D'ENGAGEMENT DES ICTAM

Les ICTAM n'ont pas toujours un rapport frontal, d'opposition, vis-à-vis de la hiérarchie, mais sont face aux contradictions quotidiennes, d'être à la fois vecteurs et victimes des directives et des injonctions de l'entreprise ou du service public. S'ils et elles font partie peu ou prou de la hiérarchie, étant soumis au prétendu «devoir de loyauté» donc le droit au désaccord public leur est a priori interdit.



Philippe Martinez
parle des
revendications de la
CGT pour les ingés
cadres techs

Les ICTAM n'ont pas tous et toutes la même vision, conception du syndicalisme du fait de leur situation plus individualisée et de leurs responsabilités professionnelles.

Un cadre dans n'importe quel service ou quelle entreprise est là pour gérer les problèmes, pas pour en poser. Avoir des problèmes (non atteinte d'objectifs, conflit dans l'équipe de travail...), est considéré comme un échec personnel, une remise en cause de ses capacités, largement entretenu par les directions d'entreprise et intériorisé plus ou moins par les intéressé.e.s. De ce fait, recourir au syndicalisme, au collectif, pour être défendu est parfois vécu comme un aveu d'échec individuel. On recourt au syndicalisme et singulièrement celui de la CGT lorsqu'on a d'abord tout tenté et qu'on est au pied du mur.

Leur volonté d'être d'abord acteurs, de faire valoir leur individualité nourrit une vision non pas défensive et délégataire du syndicalisme, mais offensive. Un syndicalisme qui leur donnerait les moyens d'agir, de changer la donne de leur travail, qui traiterai les deux aspects des ICTAM victimes et vecteurs.

Notre capacité à établir un rapport de forces gagnant tient à la construction de mobilisations dans l'ensemble du salariat. La mobilisation des ICTAM est donc incontournable pour notre syndicalisme de transformation sociale. Seule une activité spécifique organisée peut permettre la construction de ce rapport de forces.



Partie 3- Fiche 12

Ce choix se traduit par la création d'espaces permettant aux catégories concernées d'exprimer, de construire et de faire avancer leurs revendications propres en cohérence avec les autres salariés, à l'instar de l'activité syndicale organisée par et en direction des ouvriers et employés.

Rassembler le salariat, c'est travailler les convergences entre les grandes composantes du salariat, elles ne se décrètent pas ! Les formes différentes de lutte peuvent coexister. Mais la convergence se travaille et s'accompagne au quotidien. De la remontée des besoins des salarié·e·s à la construction des luttes, la convergence d'intérêt doit être plus et mieux travaillée dans les syndicats, les sections, les Ufict et les territoires, au plus près des salarié·e·s avec pour ligne de mire l'intérêt collectif.

NOS ENGAGEMENTS :

- RASSEMBLER, LUTTER ET NÉGOCIER

Notre démarche d'ouverture et de rassemblement est reconnue par les salarié·e·s et particulièrement attendue par les ICTAM, pour qui c'est un élément déclencheur de mobilisation. Elle fait partie de notre identité. Articuler rassemblement du monde du travail et unité syndicale est déterminant pour donner de la force aux luttes. Notre syndicalisme de transformation sociale articule en permanence mobilisation et négociation, contestations et propositions dans la proximité avec les salariés.

- INTERNATIONALISER NOTRE SYNDICALISME

L'Ugict-CGT est membre d'Eurocadres. Elle entretient également des relations bilatérales avec certaines organisations de cadres comme au Québec et au Japon. Elle est également membre de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques (FMTS). Ceci nous permet d'organiser les ICTAM à l'échelle internationale et d'enclencher des campagnes revendicatives, à l'image de ce que nous faisons sur le secret des affaires et les lanceurs d'alerte avec Eurocadres.



FMTS
WFSW

- PERMETTRE AUX ICTAM D'EXERCER LEUR ESPRIT CRITIQUE

Privés de liberté d'expression dans l'entreprise, les ICTAM ont besoin d'un syndicalisme leur donnant les clés pour se forger leur opinion.

Comme tous les salariés, les ICTAM se mobilisent lorsqu'ils sont convaincus par le contenu des analyses. Le prêt à penser, les slogans, ou affirmations non démontrées, ne passent pas, ils attendent de nous, comme nous avons su le faire pour mobiliser contre la loi Travail, des informations précises, concrètes et étayées.

Consulter, c'est associer les syndiqué·e·s et les salarié·e·s à chaque étape des discussions ou des négociations sur les sujets qui les concernent. Qu'avons-nous à craindre à demander l'avis de nos collègues et à confronter les points de vue ? Cette démarche d'aller-retour suscite l'adhésion des salarié·e·s. La consultation n'est pas un sondage. Elle doit nous permettre de faire remonter les besoins et aspirations et être suivie de revendications. C'est un moment propice pour proposer l'adhésion des salariés. Les résultats doivent être étudiés dans le syndicat puis traités en convergence d'intérêt avec les autres catégories. Les résultats doivent faire l'objet d'une communication auprès des salarié·e·s. Bien préparée, la consultation est la base de la construction du rapport de forces.

La négociation fait partie intégrante de notre démarche revendicative. Elle a pour but de permettre d'avancer sur nos revendications. Les négociations doivent être sous le contrôle des salarié·e·s. Il nous faut être en capacité d'informer, d'analyser, de proposer au fur et à mesure de l'avancée de la négociation et de donner la parole aux salarié·e·s pour influencer sur son évolution.

- ÊTRE À LA RECHERCHE DES FORMES D'ACTIONS QUI RASSEMBLENT LE PLUS GRAND NOMBRE

Les salarié·e·s et notamment les ICTAM se mobilisent quand ils savent que l'action proposée est utile et efficace et qu'elle peut permettre de gagner. Il nous faut davantage prendre l'habitude de valoriser les droits conquis par les mobilisations (quelles que soient leurs formes) pour démontrer l'efficacité de l'action collective et accroître nos capacités de mobilisations.



VIDÉO :
Les méthodes de mobilisation
de l'Ugict en direction
des ICTAM

Les formes de luttes doivent être débattues et construites avec les salarié·e·s, en particulier avec les ICTAM, qui, du fait de l'individualisation, de leurs responsabilités et des pressions managériales, ne répondent pas toujours aux mêmes types de mobilisation. Grève du zèle, mobilisation sur les réseaux sociaux, action médiatique ou symbolique, grève ou manifestation, la question n'est pas de choisir entre ou d'opposer les outils et/ou les formes de mobilisation, l'objectif est de rechercher l'efficacité pour rassembler le plus grand nombre, quels que soient les générations et les us et coutumes. La grève ne doit pas être un impensé pour les ICTAM ou un exercice par délégation. Il nous faut veiller à ce que chacun·e puisse exercer son droit de grève quel que soit le niveau de responsabilité!

Quel que soit le résultat de la mobilisation, nous devons évaluer la construction du rapport de forces et mieux valoriser les avancées. Chaque mouvement revendicatif doit être analysé. La prise en compte des écarts et leurs explications fait grandir le rapport de forces.

- LE NUMÉRIQUE : UN OUTIL COMPLÉMENTAIRE AU SERVICE DU RAPPORT DE FORCES

Le rapport de forces idéologique, la bataille culturelle et intellectuelle sont déterminants et nos catégories peuvent y contribuer par des expressions, tribunes ou argumentaires. Le syndicalisme doit s'emparer de l'outil numérique sous peine de s'en trouver exclu. Notre visibilité sur les réseaux sociaux vise à contourner le verrouillage des médias dominants. Il s'agit aussi d'un outil d'éducation populaire au service de la bataille culturelle.

En perfectionnant notre communication, nous avons déjà démontré notre capacité à mettre nos campagnes et mots d'ordre à la Une de l'actualité. Cette communication numérique doit rester un atout supplémentaire à la communication plus traditionnelle, le tractage papier, le contact humain, restant primordial.

La communication Ugict-CGT s'est beaucoup améliorée, il nous faut continuer! La campagne «**Vie De Mère**» comme celle sur le droit à la déconnexion ont démontré qu'une stratégie de communication efficace permettait d'imposer nos thèmes dans le débat et de médiatiser nos campagnes. La communication de l'Ugict-CGT est au service des organisations et aide très régulièrement à la médiatisation de luttes ou de campagnes, il nous faut continuer à diffuser ce savoir-faire.

Le numérique est un outil de communication mais aussi d'action. Il permet de rendre visibles des mobilisations, de créer de la solidarité et de faire converger les mobilisations et luttes. Le développement de **Syndicoop** doit nous permettre de disposer d'une plateforme d'action au service des syndicats CGT, leur permettant d'appeler à la solidarité pour leurs mobilisations et luttes sectorielles (pétition, financement solidaire, interpellations mails ou réseaux sociaux des décideurs...). Il faut imaginer des dispositifs permettant d'établir le lien avec les salarié·e·s d'un même secteur, sous-traitants et donneurs d'ordres, contournant ainsi l'écueil de la disparition des grandes unités de production et de la concentration du salariat ou permettant de toucher les nouveaux salariés des sièges sociaux.

- FAIRE DE NOS LUTTES DES ENJEUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Concernant l'attachement des ICTAM au sens du travail, celui-ci est lié aux questions d'éthique professionnelle et citoyenne et au travail bien fait. Cela a généré des luttes fortes sur le sens du travail et leur place, leur rôle, leur propre utilité sociale ou l'exercice de leur rôle contributif. À chaque fois que la défense de l'intérêt général est perçue comme motivation première l'opinion publique semble plus acquise à la lutte. Exemple l'action des magistrats sur leur indépendance ou celle des inspections du travail, les médecins du travail, les travailleurs sociaux ou celle des hospitaliers...

La **force de la lutte** contre le projet de loi El Khomri a résulté de la capacité de la CGT à lier la mobilisation syndicale (analyse, propositions, actions) et la mobilisation citoyenne.

Plusieurs événements ont suscité un intérêt nouveau de l'opinion publique pour les pratiques financières et organisationnelles des entreprises : diffusion des «Panama papers», scandale du «LuxLeaks», révélation des abus de «l'optimisation fiscale» par MacDo, Google et autres, mais aussi par Total, Sanofi ou Wolters Kluwer, **campagne unitaire** de l'Ugict-CGT et de plusieurs associations sur la situation des lanceurs d'alerte, qui a permis de gagner de premières avancées dans la loi Sapin 2.

